

Compte-rendu
Du 1^{er} Conseil d'école des écoles élémentaire et maternelle Pérochon
10/11/2014 (17h30- 19h00)

Personnes présentes :

- Les enseignants : Mme Le Juge, Mme Monteil, M. Liger, M. Garault, M. Marais, Mme Henry
Mme Vermunt, Mme Paumet, Mme Maillefaud, Mme Bouvron, Mme Huet.
- Les représentants de parents d'élèves :
Elémentaire : M. Bouchet, M. Calot, Mme Terrat, Mme Chamand, Mme Retailleau
Maternelle : M. Mulard, M. Simond, M. Racsynski
- La représentante de la mairie pour le secteur : Mme Bruneteau
- La référente périscolaire à l'école élémentaire : Mme Robelin

Personnes excusées :

- L'inspectrice de l'Education-Nationale : Mme Parizot
- Le DDEN, M. Faucher
- Les représentants de parents d'élèves : Mme Counson, M. Dubis

1. Présentation de la nouvelle équipe :

Elémentaire :

- CP : Mme Le Juge /Mme Merlet (journée de décharge : tous les jeudis et 1 mercredi sur 4)
- CE1 : M. Garault
- CE2/CM1 : Mme Monteil/Mme Frédéric
- CM1/CM2 : M. Marais/Mme Talineau (Complément de service les jeudis)
- Le dispositif « plus de maître que de classe », M. Liger
- Le réseau d'aide : Maître E (Mme Henry), la psychologue scolaire (Mme Loti)
- L'équipe d'animatrice des APS : Robelin Stéphanie, Marsac Delphine (animation et entretien),
Moutou Ludmilla et Avetisyan Lilie

Maternelle :

Enseignantes

- Mme Pidoux Elodie : TPS/PS et directrice, remplacée par Mme Vermunt Bianca TPS/PS et directrice
- Mme Huet Emeline : 1 mercredi sur 4 et les jeudis et vendredis
- Mme Bouvron Isabelle : MS/GS
- Mme Paumet Céline : PS/MS
- Mme Maillefaud Claire : GS

RASED :

- Mme Loti Muriel : psychologue scolaire
- Mme Henry Sylvette : maîtresse E

Il y a également 6 ATSEM (avec les temps partiels).

2. Résultat des élections :

Elémentaire :

Inscrits : 121 Votants : 53 votes blancs/nuls : 19 Quotient électoral : 8.5
Taux de participation : 43.8 % (en hausse/à l'année dernière car à 16h00, nous avons installé l'urne dans la cour de l'école)

Nom des représentants : M. Bouchet, M. Calot, Mme Terrat, Mme Retailleau, Mme Chamand (suppléante)

Maternelle :

Nombre d'électeurs : 139

Nombre de votants : 64

% de participation : 46 %

Nombre de bulletins nuls ou blancs : 16.

Les représentants des parents d'élèves élus sont : M. Mulard, Mme Couson, M. Dubis, M. Simond (titulaires) et M. Raczynski (suppléant).

3. Effectifs :

Elémentaire :

CP : 20 CE1 : 21 CE2/CM1 : 17 + 7 = 24 CM1/CM2 : 7 + 16 = 23 total : 88

Maternelle :

Sont inscrits : 14 TPS / 35 PS / 21 MS / 30GS soit 100 élèves.

Répartition des 4 classes :

- TPS/PS : 27
- PS/MS : 26
- MS/GS : 23
- GS : 24

Les classes sont actuellement chargées car beaucoup d'inscriptions ont été faites tardivement.

Afin d'anticiper la rentrée 2015 et éviter les soucis de répartition dans les classes, la directrice de l'école maternelle demande s'il est possible d'avoir une prévision d'effectifs au niveau de la mairie ; ainsi que des informations relatives aux éventuelles constructions prévues dans le secteur du groupe scolaire.

4. Règlement intérieur de l'école maternelle et de l'école élémentaire :

Le règlement intérieur de l'école est établi à partir du règlement départemental des Deux-Sèvres.

Elémentaire :

De nombreux changements ont été réalisés l'an passé. Cette année, l'équipe enseignante ne propose pas de modifications. Les représentants de parents d'élèves ne proposent pas non plus de modifications. Il est laissé en l'état. Il sera porté à la connaissance des parents qui devront le signer.

Maternelle :

-Un changement apparaît dans le paragraphe 2) Fréquentation et obligation scolaire.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) pourront être proposées aux élèves le soir de 16h à 16h30.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité (8 votes favorables sur 8).

5. Projets et sorties pédagogiques :

Elémentaire :

- Activités sportives :

Voile/kayak	CM1/CM2	Mars- avril
Tennis de table	CE2/CM1	Janvier- Février - Mars
Escalade	CM1	Mars-Avril (7 séances)
Piscine	CP- CE1	Avril-Mai -Juin

- Actions pédagogiques :

Cycle II	Le dispositif « plus de maître que de classe » : de la co-intervention en CP et en CE1 (2/3 en CP ; 1/3 en CE1)
CE1	« MACLES » Aides massées tous les jours (45mn), pendant 3 semaines sur la lecture avec 3 adultes (enseignant de la classe, maître sup, la maître E) sept-oct.
Cycle II	Groupes de lecture 3x/semaine de 45 mn (lundi, mardi, vendredi) avec l'intervention du maître sup. Les CP et les CE1 sont mélangés
CP	Le travail sur le « grandir ensemble » débuté en GS va continuer cette année sous forme d'ateliers (partenaires USEP et IREPS)
CP	M'tes, l'action de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire : dépistage le 27 nov en CP.
RASED	A la demande des enseignants, Mme Henry intervient auprès de petits groupes d'enfants ayant des difficultés scolaires persistantes (2x/semaine pour chaque groupe). Mme Loti (psychologue scolaire) intervient en individuel auprès d'enfants à la demande des parents et/ou des enseignants (avec accord des parents) afin de conseiller pour des soins en extérieur ou pour une orientation scolaire. Il manque un maître G sur l'école. De nombreux enfants auraient besoin de son intervention.
Thé ou Café	Le dispositif continue avec les travailleurs sociaux du quartier : Espace ouvert aux parents souhaitant se rencontrer. 2x/mois (fabrication de déco de Noël)

- Actions culturelles :

Spectacle de Noël	Les élèves de l'école présenteront un petit spectacle, le jeudi 18 décembre au CSC à 17h30. L'école en profitera pour faire une vente de gâteaux. Le goûter de Noël aura lieu le vendredi 19 décembre à l'école sur le temps scolaire.
Spectacles vivants	Inscription aux spectacles du CAC (Cp : « Cité » avril 2015 et CE1 : « C'est pour ma pomme » juin 2015.
Sortie scolaire à Paris	Du 12 au 14 nov. inclus, les classes de CE2, CM1 et CM2 vont en voyage à Paris. (38 élèves participent ; 7 accompagnateurs) Programme : Visite + ateliers au Muséum d'Histoire Naturelle ; Visite au musée du Louvre ; croisière en bateau mouche ; visite à la Cité des sciences (cité des enfants exposition explora)

- Financement du voyage à Paris :

Virement mairie (avril 2014) : **3362.50 €** (80 % de la somme totale) Financements extérieurs : **1000€** (coopérative scolaire) **1000 €** (Pérochon à l'action) Part des familles : variable en fonction du QF
Auberge de jeunesse : avril 2014 ; **2892 €** / novembre 2014 ; **1695, 74 € (4587.74 €)**

Muséum d'histoire naturelle : octobre 2014 ; **212 €**

Cité des sciences et de l'industrie : octobre 2014 ; **189 €**

TGV : juin 2014 ; **796 €** / octobre 2014 **2185.80 €** (pb de trésorerie ; impossibilité de payer cette somme/à titre très exceptionnel, la mairie a accepté de payer à notre place cette somme) (**2981.80 €**) Paiement de l'école : **4587.74 (FUAJ) + 212 + 189 + 796 : 5784.74 €**

A cela vont s'ajouter environ 200 € (tickets de métro) environ 90€ (consigne bagages) : **6074.74 €**

Financement par la coopérative scolaire : 478.05 € (vente de crêpes et de gâteaux avril/juin 2014)

106.30 € (vente de crêpes sept/oct 2014) 402.90 € (bénéfice fête de l'école juin 2014) : **987.25 €**

Pas de financement de « Pérochon à l'action ».

L'équipe enseignante tient à remercier la mairie d'avoir pris à sa charge cette somme. Les enseignants ont conscience du caractère exceptionnel de cette démarche.

Maternelle :

A partir de janvier, un projet sur les animaux aquatiques et les différents états de l'eau sera mis en place.

- Toutes les classes vont travailler sur le thème de l'eau et des animaux aquatiques. Une sortie à l'aquarium de La Rochelle est prévue. Elle ne sera possible qu'avec la demande de subvention faite auprès de la mairie.
- Des sorties en bord de sèvre (classes PS/MS et TPS/PS) et dans les marais poitevin (classes de GS et MS/GS) sont envisagées.

Education à l'environnement en vue d'un développement durable :

- Papier recyclé : toutes les classes

Patinoire : les élèves de GS iront à la patinoire le jeudi après-midi du 17 novembre au 16 janvier.

Piscine : les élèves de GS iront à la piscine le mardi après-midi à partir du 10 février au 24 avril

Equitation : les élèves de GS participeront à l'activité le jeudi du 29 janvier au 2 avril pour les 6 GS de Mme Bouvron, et du 9 avril au 18 juin pour les élèves de Mme Maillefaud.

-Spectacles : la classe de Mme Maillefaud ira voir un spectacle : « l'après-midi d'un Foehn » le 16 janvier ; la classe de Mme Bouvron ira voir le spectacle « Brin de Poulette » le 23 avril.

*L'équipe enseignante souhaiterait trouver un spectacle pour les classes de PS/MS et TPS/PS, selon les fonds disponibles au niveau de la coopérative scolaire (importance de la participation des parents afin que toutes les classes puissent bénéficier d'au moins une sortie culturelle cette année).

L'équipe enseignante souhaite remercier les parents d'élèves qui ont participé à la coopérative scolaire en ce début d'année.

Grandir ensemble : un projet visant à améliorer le climat de la classe, de l'école est proposé aux élèves de grande section sous formes d'ateliers de langage en demi-groupe (gérer son stress, ses émotions, communiquer avec les autres...)

6. APC, APS et accompagnement éducatif :

Elémentaire :

APC	2x/semaine (Mardi et jeudi) 30mn, le midi. Cycle III : soutien et la pratique de théâtre d'improvisation. Cycle II : soutien en lecture (depuis le retour des vacances de la Toussaint)
APS	☆ Présentation des APS par Stéphanie ROBELIN, Référente APS
Accompagnement éducatif	<ul style="list-style-type: none">• Aide aux devoirs (lundi, mardi, jeudi) 16h/17h toute l'année (CP-CM1)• Dispositif CM2 (D'col) à réfléchir sur quel temps il sera mis en place et sous quelle forme• Activités sportives (USEP) tous les vendredis de 11h45 à 13h15(octobre 2014 à mars 2015)

☆ Organisation générale des APS :

Les horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi :

Accueil du matin : 7h30 à 8h35

Accueil pause méridienne : 11h45 à 13h35

Accueil du soir : 16h à 17h15 et 17h15 à 18h30

Mercredi :

Accueil du matin : 7h30 à 8h35

Accueil pause méridienne : 11h45 à 13h30 pour les enfants qui restent manger à la cantine, avec un accueil des parents de 13h à 13h30 pour récupérer les enfants.

Le personnel :

Une équipe de 5 personnes : 1 référente diplômée et 4 agents/animateurs en surveillance de cours/cantine et activités.

Organisation de l'équipe :

Réunion 1 fois par mois pour débriefer du mois passé. Un cahier de liaison se trouve dans le bureau afin de communiquer sur les faits produits. Concertation de l'équipe aussi 10 min chaque midi.

Chaque point du temps périscolaire est validé par le service de la direction de l'éducation à la mairie. Communication régulière entre la référente et sa coordinatrice périscolaire, chaque fait se déroulant à l'école est de suite remonté par mail à cette dernière.

Activités :

Activités du midi de 11h45 à 13h15, temps « calme » de 13h15 à 13h35.

Activité du soir de 16h à 17h15.

Les activités sont réparties au mieux, en fonction des demandes et attentes des enfants selon leur âge (activités manuelles, d'expression, de création et jeux et activités sportives). Un planning trimestriel. Celui-ci prévu jusqu'aux 19 décembre 2014.

Points forts :

Toutes les activités faites par des intervenants sont très demandées par les enfants. Par exemple, au 1^{er} trimestre, multisports pour toutes les classes. Camille, l'intervenant, vient depuis plusieurs années, il connaît bien les enfants et propose toujours des sports nouveaux.

Concernant le Karaté Kendo, une représentation sera proposée aux parents, élèves et instituteurs à la fin du trimestre le mardi 16 décembre à 16h15.

Chaque activité est différente et basée sur l'envie des enfants et les plannings de l'an passé pour savoir ce qui fonctionnait : tournois de foot, grands jeux collectif, mais aussi des ateliers plus manuels et créatifs comme la fabrication d'un « Gavroche » en épouvantail pour le décor du hall de l'école.

Continuité du projet M'T'Dents pour les CP à partir de janvier.

Points faibles :

Les 2 seules activités où le nombre d'enfants est moins important sont : l'atelier Récup' et le roman photos. Ce sont deux activités nouvelles par rapport à l'an dernier mais les inscriptions se font petit à petit.

Intervenants :

4 intervenants présents chaque semaine :

Expressions corporelles afro contemporaine : Association ACADIAT, Anastasie et Eric, le lundi midi. Ils interviennent aussi en maternelle le lundi soir de 16h30 à 17h15.

Karaté Kendo : Association SA Souché Niort et Marais, le mardi midi

Ornithologie : Groupe Ornithologique des Deux Sèvres, Hélène Goossens, le jeudi soir

Multisports : Camille, USEP, le vendredi midi

Projet commun avec l'école :

Décoration du hall de l'école sur le thème de Paris. Travail en cours, en lien avec un parent d'élève, M. Bouchet, création d'un épouvantail appelé Gavrochette, une femme parisienne.

2^{ème} trimestre, en prévision : fabrication d'une Tour Eiffel géante. En réflexion sur d'autres projets.

Appel à récupération :

Boîtes à chaussures, cartons, bouchons, vieux vêtements...

Questions / Réponses

Pourquoi les maternelles n'ont pas d'inscriptions au trimestre ?

Maternelle :

Les APC ont lieu trois fois par semaine : lundi, mardi et jeudi de 11h45 à 12h15 ou de 16h à 16h30 selon l'enseignante. Les enseignantes prennent en charge des groupes de 3 ou 4 élèves, choisis en fonction des besoins identifiés et après l'accord écrit de la famille. Les enseignantes ont décidé que ce soient les MS et les GS qui en bénéficient.

7. Sécurité :

Elémentaire :

Exercice incendie réalisé (pb de clé qui ne fonctionne plus + trappe d'évacuation des fumées cassée).

L'exercice PPMS sera réalisé avant fin novembre.

Depuis le début de l'année, on a eu à déplorer un accident sous le préau (une enfant de CP s'est cognée à un des poteaux). Elle est restée une nuit à l'hôpital en observation. Un autre enfant de CP s'est coincé les doigts dans les huisseries de portes (pas de conséquences pour l'enfant).

Maternelle :

- Un exercice d'évacuation a été réalisé tel que le prévoit les textes. Il a fallu 3 min 25 s pour que tous les enfants soient évacués, sachant que les adultes avaient été avertis de l'horaire.
- Un problème a été constaté lors de l'évacuation : les enfants de TPS et de PS sont passés par le dortoir et cela a été assez long car la porte ne reste pas ouverte (choix de l'équipe enseignante en l'absence de nouveaux plans suite aux travaux de cet été)

8. Aménagements et travaux :

Elémentaire :

- Aux vues des accidents, il est redemandé des protections sur tous les poteaux du préau ainsi que des anti-pinces-doigts sur toutes les portes donnant sur la cour. Les enfants accidentés sont des CP. Il paraît normal que l'on puisse apporter toute la sécurité nécessaire à de jeunes enfants.
- Demande réitérée d'un revêtement dans les escaliers.
- Le téléphone de l'école a été changé (ne fonctionnait plus correctement) vendredi 7 novembre.
- Un numéro de téléphone a été attribué au périscolaire : 05 49 06 42 51. Tous les messages concernant les temps périscolaires seront à passer sur cette ligne. La mairie a-t-elle été destinataire des nouvelles coordonnées ?
- Pour l'activité sportive « Vincepong », on aura besoin de 2 anneaux fichés dans les murs du préau et que la mairie vienne faire les tracés des terrains. On attend de recevoir la commande de filets passée en septembre.
- Tableau blanc ou vert (avec quadrillage) à rajouter à gauche du tableau central actuel (classe 24, 2^e étage).

Maternelle :

- Les salles de classes ont été réaffectées pendant l'été et le dortoir déplacé. (suite à cette réaffectation, internet ne fonctionne pas dans la salle des maîtres, la demande a été faite début septembre mais il n'y a pas eu de suite).
- Ouverture de la quatrième classe :
Suite à cette ouverture, elle a fait parvenir une liste de matériel pour équiper la nouvelle classe le 13 septembre, notamment au niveau des coins jeux. Le matériel commandé l'année dernière n'a toujours pas été livré. Qu'en est-il ?
- Absence d'eau dans les classes : l'étude chiffrée et la faisabilité sont en cours. La directrice souligne que c'est un point prioritaire car cela engendre des soucis au niveau de l'hygiène.
- Installation d'un cendrier : une étude est en cours.
- L'équipe des ATSEM souhaiterait la mise en place de barrières entre la cantine et l'école (longeant les poteaux) afin de sécuriser la sortie des élèves lorsqu'ils vont et reviennent de la cantine. Une demande écrite a été faite par la directrice.
- La mairie va mettre en œuvre une étude sur la qualité de l'air intérieur avec l'APAVE. Des analyses seront aussi effectuées par 4 étudiants de l'IUT.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour ces travaux qui apportent un réel confort.

9. Questions diverses :

- La directrice demande à l'association « Pérochon à l'action » de préciser la somme qu'elle va allouer à l'école pour le voyage à Paris (il avait été convenu d'une somme de 1000 € comme pour la coopérative). M. Calot répond ne pas savoir combien ils peuvent donner et dit qu'ils doivent en reparler entre-deux. La directrice insiste sur la difficulté financière dans laquelle se trouve maintenant la coopérative scolaire aux vues des sommes non perçues.
- Les représentants de parents n'ont pas fait part de questions avant le conseil d'école et n'en ont pas à présenter durant le conseil.
- Un représentant de parents fait remarquer qu'ils ne sont pas sollicités par les parents. La directrice propose la mise en place d'un trombinoscope afin que les parents puissent connaître et reconnaître les représentants.
- Les parents d'élèves demandent s'il est possible de rénover l'espace des toilettes de l'école maternelle afin que les enfants aient plus d'intimité. Une demande sera faite par écrit par la directrice.

- Proposition de réaliser le trombinoscope des parents d'élèves élus afin de faciliter la communication avec les autres parents d'élèves.